



STATIONNEMENT MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 - PARIS

2020-2026 : faites évoluer l'espace public



Journée animée par
Olivier Asselin, AITF

- Après la réforme de dépenalisation, cernez au mieux le rôle du stationnement dans les politiques urbaines
- Envisagez le stationnement comme levier structurant au service des politiques de mobilité
- Inventez le stationnement à 360° : comment articuler les projets urbains et l'évolution des politiques d'offre et de gestion
- Bénéficiez d'un réseau d'experts et de retours d'expériences d'autres responsables territoriaux

Organisée par :

Techni.Cités

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



**PROGRAMME
& INSCRIPTION**



8 h 30 - Accueil et émargement

9 h - Ouverture de la journée

- Olivier Asselin, Animateur du groupe de travail Stationnement, AITF
- Jean-Laurent Dirx, Président, FNMS¹

Après la réforme, comment cerner le rôle du stationnement dans les politiques urbaines

9 h 30

Premier bilan de la réforme : quelle évolution dans la gestion de l'espace public, quelle prochaine étape

- Présentation de l'évaluation de la dépenalisation conduite par le Cerema et le GART²
- Le rôle du stationnement dans les politiques de mobilité
- Emmanuel Perrin, Chef de projets stratégie de mobilité, Cerema

10 h

- Du postulat « No parking no business » à la réduction de l'offre publique de stationnement, quels usages pour l'espace public et l'attractivité des centres-villes

- Quelle objectivation de la mobilité pour le commerce en centre-ville
- Les impacts de l'automobile sur l'expérience client et la fréquentation des commerces
- Mathieu Chassignet (sous réserve), Ingénieur mobilité, qualité de l'air, transition numérique, Ademe

10 h 45

Maîtriser les points clefs de la réglementation sur voirie pour définir sa politique 2020-2026

- Stationnement payant dépenalisé sur voirie : un outil local pour un intérêt global
- En quoi le pouvoir de police du stationnement se révèle être un levier au service des mobilités
- Karen Mounier, Directrice stationnement, Ville de La Rochelle

11 h 15

Comment manier les enquêtes de stationnement et faire évoluer l'offre au regard de son usage

- Les clefs pour utiliser les résultats des enquêtes
- La dématérialisation et l'automatisation pour une observation sur voirie en continu
- François Julien, Ingénieur stationnement, Toulouse Métropole

Stationnement : levier structurant au service des politiques de mobilité et de reconquête de l'espace public

12 h

Loi LOM : enjeux et impacts pour le stationnement

- Présentation des éléments relatifs au stationnement dans la LOM
- Les actions à mettre en œuvre par les collectivités
- Romain Cipolla, Responsable du pôle mobilité durable, GART²

12 h 30 - Déjeuner

14 h - TABLE RONDE

Ouverture des données, billettique, MAAS : y voir plus clair

- De l'ouverture à la standardisation des données : quel langage commun pour le stationnement
- Les enjeux et actions à mettre en œuvre par les collectivités
- Miryad Ali, Responsable de l'ouverture des données
- mobilité, DINUM³, Services du Premier Ministre
- Thierry Brusseau, Président de la commission stationnement et mobilité, FNMS¹
- Benoît Chauvin, Responsable du pôle technologie, des transports et accessibilité, GART²
- Peggy Mertiny, Directrice d'études stationnement, Cerema

14 h 45

Curbside management ou comment contrôler l'accès au bord du trottoir

- Le bord du trottoir ou bande de stationnement : un espace à partager face au développement des nouveaux usages et mobilités
- Gérer et réguler l'accès à cet espace : des solutions au-delà du paiement et du contrôle du stationnement
- Thierry Brusseau, Directeur marketing France, Flowbird

Maîtriser le stationnement à 360° et articuler les projets urbains et l'évolution des politiques d'offre et de gestion

15 h 45

Offre sur voirie et hors voirie : optimiser ses choix dans le cadre des projets urbains

- La mutualisation du stationnement : quels enjeux, quels outils, quel rôle de la collectivité
- Comment articuler la conception et la gestion de la voirie et des ouvrages
- Éric Gantelet, Président, Sareco

16 h 30

Parcs en ouvrage : bien choisir son mode de gestion et l'articuler avec la gestion de l'espace public

- Présentation des différents types d'exploitation des parcs de stationnement
- Articulation avec la gestion de l'espace public et le pouvoir de police circulation et stationnement
- David Djigaouri, Chef de projet stationnement, Grenoble Alpes Métropole

17 h

Les collectivités à la reconquête du gisement du stationnement privé, le cas de la Métropole de Lyon

- Les enjeux du stationnement privé pour les collectivités
- Retour d'expérience : la mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation des garages privés à Lyon
- Jean-Pierre Forest, Chargé de mission stationnement, Grand Lyon
- Christine Giraudon-Charrier, Directrice relation clients, Lyon Parc Auto

17 h 30 - Conclusion

- Sylvain Grisot, Urbaniste en transformation de la ville, dixit.net

1 - Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS)
2 - Groupement des autorités responsables de transport (GART)
3 - Direction interministérielle du numérique (DINUM)

• **INFOS PRATIQUES** : La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).

Inscription en ligne sur : bit.ly/2HcvpcC

CONTACT :
Elvire ROULET - elvire.roulet@infopro-digital.com
01 77 92 93 36

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/établissement

Adresse

Code postal..... Ville

Participant

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Tél. Port.

E-mail*

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement

Organisme payeur et adresse de facturation

Code postal..... Ville

N° TVA intracommunautaire

N° Siren

Ma collectivité règle par mandat administratif

Je joins un chèque¹ de€ TTC à l'ordre de Territorial

J'enverrai mon règlement à réception de la facture

N° Bon de commande/engagement

(1) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet et signature :

Je m'inscris et je choisis

■ Collectivités locales :

390 € HT* (468 € TTC)

■ Entreprises publiques et privées, établissements publics : 590 € HT* (708 € TTC)

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations : accueil café, déjeuner, conférences-débats, documents et traitement de l'inscription.

Pour les inscriptions multiples, rendez-vous sur :

bit.ly/2HcvpcC

Journée d'étude « Stationnement », tarifs d'inscription

J'accepte de recevoir les offres adressées par Techni.Cités ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente qui sont accessibles à l'adresse : <https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements> et les accepte sans réserve.

Coordonnées bancaires : TERRITORIAL SAS

RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial -

Code Banque : 30066 - Code guichet : 10949

Compte n°00020062001 - Clé RIB : 26

IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126

Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP

N° SIRET : 404926958 00053 - Code APE : 5813Z

Les journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20156 - 92186 - ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958.

☐ INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).

☐ À retourner avant le 23 septembre 2020 à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

• penelope.vincent@infopro-digital.com

